



**HAL**  
open science

## Actualités calédoniennes ou la décolonisation à l'épreuve

Isabelle Merle

► **To cite this version:**

Isabelle Merle. Actualités calédoniennes ou la décolonisation à l'épreuve. Contretemps: revue de critique communiste, 2019, 42. hal-02422427

**HAL Id: hal-02422427**

**<https://hal.science/hal-02422427>**

Submitted on 25 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Actualités calédoniennes ou la décolonisation à l'épreuve

Isabelle Merle\*

SIX MOIS APRÈS LE RÉFÉRENDUM sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie du 4 novembre 2018, les élections provinciales du 12 mai dernier marquent l'ouverture du dernier mandat de l'accord de Nouméa. Quels enseignements tirer de cette période électorale intense pour l'avenir d'un pays qui depuis 1988 s'inscrit dans un processus de décolonisation original ? Comment se dessinent les rapports de force entre forces dites loyalistes et forces indépendantistes, et comment peuvent-ils être interprétés à l'aune d'une longue durée historique profondément marquée par la colonisation et ses effets d'héritages ? La Nouvelle-Calédonie progresse-t-elle sur la voie de l'émancipation ou est-elle au contraire vouée à un *statu quo* ?

On a vécu en Nouvelle-Calédonie une année historique en termes d'échéances électorales, avec d'abord la tenue du référendum sur l'indépendance prévu lors de la signature de l'accord de Nouméa en 1999 à l'issue d'une période de vingt ans, et ensuite les élections provinciales qui renouvellent les membres du Congrès. Ceux-ci auront la lourde charge d'organiser le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> référendum qui confirmeront ou infirmeront définitivement les résultats du 4 novembre 2018. Ils devront dans les deux cas accompagner la sortie de l'accord de Nouméa et proposer un projet d'avenir institutionnel pour le pays.

Alors que la droite loyaliste attendait un score écrasant s'élevant à plus de 70 % pour le « non » à l'indépendance le 4 novembre, elle fut très déçue. Car le camp indépendantiste a su mobiliser ses troupes et a obtenu 43 % des suffrages en faveur du « oui ». Le taux de participation de 80 % a prouvé la forte implication de la population calédonienne « historique », Kanak et non Kanak dont les attaches dans le pays sont suffisamment anciennes pour répondre aux critères du corps électoral restreint tel que prévu pour la participation au référendum dit de sortie. Du côté Kanak, alors que l'on craignait une désaffection de la jeunesse, celle-ci s'est au contraire fortement mobilisée pour soutenir les actions et les engagements des parents et grands-parents qui arrivés à l'âge adulte en 1970 et 1980 ont porté avec obstination et énergie, dans une adversité évidente, le projet de transformation du pays. Car ce sont bien les Kanak, il faut le rappeler, qui ont pensé, soutenu et imposé historiquement, par le combat mené dans les années 1980 puis dans la négociation dans les années 1990, la volonté de changement et la dynamique d'un rééquilibrage dans le pays que personne, en France ou en Nouvelle-Calédonie, n'oserait aujourd'hui remettre en cause. Les partisans du « non », plutôt que de déplorer le score élevé de leurs opposants, auraient dû se réjouir d'un tel résultat qui permet d'éviter les effets désastreux du sentiment d'humiliation et de désespérance que leur triomphe écrasant aurait

\* Isabelle Merle est historienne, directrice de recherche au Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie (CREDO), Université d'Aix-Marseille.

sans aucun doute provoqué dans la population kanak. La dynamique indépendantiste tout au contraire, quoique minoritaire, maintient un rapport de force suffisamment équilibré pour obliger l'ensemble des partenaires à la négociation et à la discussion dans le souci d'un « *destin commun* », garantie contre le retour d'affrontements et de violences que l'immense majorité des Calédoniens, non Kanak et Kanak, ne souhaitent en aucun cas, pas plus que la France.

Reste que les résultats du référendum révèlent une constante profonde du pays, l'affrontement entre deux blocs, l'un recouvrant la grande majorité des habitants non kanak qui souhaitent rester dans la France et pour qui l'indépendance est encore un épouvantail, l'autre recouvrant la grande majorité de la population kanak soutenant le projet d'accession à la pleine souveraineté. Deux blocs respectant globalement le clivage Kanak versus non-Kanak qui, en première lecture, paraissent figés, en dépit des ouvertures faites par le programme de la liste soutenue par l'Union nationale pour l'indépendance, dirigée par le président de la province Nord, Paul Néaoutyine, envers les populations non-kanak, et en dépit des menaces de chaos à venir brandies par la droite locale pour rallier les indécis.

Les élections provinciales du 12 mai dernier confirment en un sens le constat. D'un côté, le maintien des continuités dans la province Nord et dans la province des Îles, avec la réélection de Paul Néaoutyine pour son 5<sup>e</sup> mandat dans la première et la renouvellement pour la seconde d'une assemblée entièrement composée de Kanak indépendantistes. De l'autre, dans le camp loyaliste, s'impose la liste du parti « Avenir en confiance », marquant en quelque sorte une radicalisation « *anti indépendantiste* » aux dépens des options plus modérées de la liste de « Calédonie ensemble », dont le projet peut être considéré comme plus ancré dans une logique autonomiste « *pour le pays et par le pays* ».

Il y a cependant une nouveauté, la percée extrêmement rapide d'un parti (« l'Éveil calédonien », créé deux mois avant les élections provinciales) représentant les Wallisiens et Futuniens, dont la population implantée en Nouvelle-Calédonie, en particulier en province Sud, représente 10 % de la population totale calédonienne et le double de celle résidente de fait à Wallis et Futuna même. Si ce n'est pas la première fois que l'on assiste à l'émergence d'un parti communautaire wallisien et futunien, comme en témoigne le Rassemblement démocratique océanien, créé en 1994, appartenant à la mouvance indépendantiste et rattaché au Front de libération national kanak et socialiste (FLNKS), c'est la première fois, en revanche, que des Wallisiens et Futuniens issus du camp loyaliste se regroupent pour affirmer leur autonomie politique vis-à-vis de la famille non-indépendantiste dont a dépendu longtemps la majorité de la communauté. Comme l'expliquait le jeune leader le 2 mars 2019 dans *Les Nouvelles Calédoniennes*, lors de la création de son nouveau parti, « l'Éveil calédonien », « *près de 90 % des Wallisiens et des Futuniens de Calédonie sont contre l'indépendance. Pour moi, nous sommes français, donc la question ne se pose pas. Mais nous devons impérativement dépasser cette dualité. Pour nous, l'enjeu c'est le quotidien des gens pour une Calédonie plus juste et équitable.* »

Si « l'Éveil calédonien » fait irruption dans les récentes élections provinciales, par ailleurs marquées par une très forte abstention, il ne dément pas pour autant la bipolarité du rapport de force opposant essentiellement Kanak et non-Kanak autour de la question centrale de l'indépendance ou du maintien dans la France. Question éminemment structurante et incontournable depuis plusieurs décennies maintenant.

Pour certains commentateurs français, la persistance de ce rapport de force et les résultats du référendum du 4 novembre 2018 prouvent ni plus ni moins l'échec du processus de décolonisation. Bertrand Badie, s'exprimant sur *France Culture* au lendemain du référendum, le 5 novembre 2018, parlait « *de la chose la plus grave : la coupure totale et absolue de la Nouvelle-Calédonie en deux communautés* », les Caldoches versus les Kanak. Le « *malheureux peuple kanak, ajoutait-il, est encore parqué dans des réserves, dans des endroits qui ne correspondent absolument pas aux équipements dignes de la République française* », il est surreprésenté dans la prison de Nouméa, sousreprésenté dans l'enseignement supérieur et finalement très peu intégré à la société calédonienne dans son ensemble. Dans son billet politique sur la même antenne, Stéphane Robert était encore plus négatif, estimant que « *la revendication indépendantiste n'a été jusqu'ici présentée que comme une revanche sur la colonisation* ». Il n'y a pas, affirmait-il, de projet indépendantiste. « *Au cours de la campagne électorale, personne n'a dit voilà ce qu'on va faire si on devient indépendant* ».

On abondera dans le sens de Bertrand Badie lorsqu'il souligne les inégalités économiques et sociales criantes que connaît le pays et dont les Kanak sont encore majoritairement les victimes, comme l'ont montré Samuel Gorohouna et Catherine Ris, chercheurs au laboratoire de recherche juridique et économique à l'Université de Nouvelle-Calédonie. Alors qu'ils représentent 39 % de la population calédonienne et constituent la communauté la plus importante, les Kanak sont très désavantagés dans l'accès à l'emploi, au logement, ils constituent avec les Wallisiens et Futuniens le gros bataillon des « *non diplômés* ». On trouve parmi les Kanak ou Wallisiens et Futuniens seulement 4 % de diplômés de l'enseignement supérieur, contre 39,3 % parmi les Européens. Le taux d'activité des Kanak en 2014 était de 44,9 %, contre 64,4 % chez les Européens et 53,8 % chez les Wallisiens et Futuniens. La province Nord et la province des Îles, où les Kanak sont majoritaires, ont un revenu médian deux fois à deux fois et demi inférieur à celui de la province Sud (où la population européenne est majoritaire), tandis que le taux de pauvreté s'établit dans les îles à 52 %, quand il n'est que de 9 % dans la province Sud. Le pays reste profondément fracturé. Les 10 % de la population la plus aisée ont un niveau de vie 7,9 fois plus élevé que les 10 % les plus modestes (*Le Monde*, 3 novembre 2018). La fracture n'est pas qu'économique. Elle est aussi résidentielle et saute aux yeux, à Nouméa en particulier où les quartiers riches et blancs s'opposent aux quartiers kanak (ou autres) et pauvres. Elle s'impose aussi au sein des tribunaux où 95 % de la justice pénale s'exerce contre la population kanak, en particulier contre les jeunes, qui remplissent à 99 % la prison du territoire dite le Camp Est. Dans la continuité d'une longue tradition coloniale, ici aggravée par la fondation originale d'un bagne d'outre-mer, la prison reste un recours privilégié contre la « *délinquance juvénile* », ainsi que la voie de la répression plutôt que celle de la prévention ou de la protection de l'enfance en danger.

Pourtant, le portrait que dresse Bertrand Badie est aussi terriblement daté et finalement condescendant pour les « *malheureux Kanak* » décrits en victimes impuissantes « *parquées dans des réserves* ». Cette vision faussée de la réalité s'appuie certes sur un fait historique : la France a créé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-Calédonie des réserves indigènes dans lesquelles ont été refoulés les Kanak, qui par ailleurs ont subi jusqu'en 1946 le régime de l'indigénat et avec lui un ensemble d'interdictions

de circuler. Fait unique dans l'Empire français, la superposition du cantonnement dans des réserves indigènes et la sévérité d'une politique d'assignation à résidence ont placé la population kanak dans une situation de « *grand enfermement* ». Mais les réserves indigènes, devenues au fil du temps des lieux appropriés protégeant « *l'entre-soi* », auxquels les résidents sont profondément attachés (on va à la tribu, on vit à la tribu) sont aujourd'hui appelées avec fierté « *terres coutumières* », sur lesquelles se déploient les relations sociales kanak, où s'éprouvent les institutions créées avec l'accord de Nouméa (conseils de clan, conseils des aires coutumières, nomination des représentants au sénat coutumier), où s'inventent des systèmes juridiques innovants et originaux pour ajuster le principe de « *propriété collective* » à l'initiative entrepreneuriale, individuelle, familiale ou clanique. Si l'habitat à la tribu ne correspond pas aux critères habituels des classes moyennes européennes, l'observateur européen devrait se méfier de ses jugements ethnocentrés en disqualifiant trop rapidement d'autres manières d'habiter. En revanche, il sera attentif à la circulation des 4X4 rutilants aux côtés de voitures plus modestes et parfois dégingluées, à la régularité avec laquelle les bus scolaires circulent pour emmener les enfants à l'école et les collégiens et lycéens à l'internat, à la multiplication des téléphones portables et parfois des tablettes. Dans le Nord, sur la côte Ouest et jusqu'à Nouméa, il observera les extensions urbaines, la qualité du réseau routier sur les routes principales (la RT1 qui longe la côte ou la transversale qui relie Koné à Poindimié/Touho), la couverture du réseau électrique jusque dans les tribus éloignées, les ponts et autres bâtiments publics (collèges, médiathèques, installations hospitalières à Poindimié), etc... Celui ou celle qui a connu le pays au début des années 1990, il y a trente ans, peut voir le chemin parcouru et les progrès accomplis depuis, dans la région de Koné à l'évidence, mais aussi dans le reste du pays, y compris sur la côte Est ou dans les tribus de la chaîne, même si, là encore, on peut juger les progrès inégaux et certaines parties du territoire encore trop négligées. On ne peut ignorer l'ampleur des transformations qu'a connues le pays sur le plan de la modernisation des infrastructures et des extensions urbaines. Ceci est le fruit de l'effort de rééquilibrage entrepris après la signature de l'accord de Matignon, voulu par le FLNKS d'abord et par l'État français ensuite, mis en œuvre en province Nord par les responsables kanak qui ont su aussi réussir l'exploit de monter une usine de nickel dont ils contrôlent 51 % des parts, laquelle entretient des partenariats avec la Chine et la Corée. Parler de « *malheureux Kanak* », à l'issue du référendum du 4 novembre 2018, y compris pour déplorer la persistance indéniable des inégalités héritées du passé colonial, interroge sur le regard porté de loin par des Métropolitains et les risques de schémas plaqués qui font l'économie de l'observation et de l'analyse.

Stéphane Robert aurait dû enquêter de plus près avant d'affirmer qu'il n'y a pas de projet indépendantiste. Du moins aurait-il pu se tenir informé des différents programmes proposés par le camp indépendantiste, et en particulier celui de l'UNI en province Nord dont la ligne soutenue était d'élargir la base, rassurer et attirer une partie de la population non-kanak, lancer un appel pour la refondation d'une société multiculturelle, plus solidaire et plus équitable. On ne saurait disqualifier en une seule formule les efforts entrepris au fil des réunions publiques, pour expliquer et détailler le projet d'un pays souverain, Nouvelle-Calédonie/Kanaky, cherchant à délier les dépendances antérieures sans pour autant rompre le partenariat avec la France, et tout en réfléchissant au choix de nouvelles interdépendances, comme le voulait déjà

Jean Marie Tjibaou. Comme l'a affirmé Paul Néaoutyine, il s'agit maintenant de « *continuer le travail* ».

Il est intéressant de constater qu'au lendemain du référendum d'autodétermination, alors que les commentateurs métropolitains s'interrogent sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, nulle question n'est posée au sujet du projet loyaliste et de son contenu, comme si celui-ci n'avait même pas besoin de s'énoncer tant il était évident : rester dans la France. Nulle question non plus sur le projet que la France entend développer à propos de ce territoire du Pacifique si finalement celui-ci reste dans le giron de la République. N'y aurait-il pas là matière à réflexion ? S'agit-il seulement de perpétuer un *statu quo*, et avec lui les intérêts bien compris, avantages financiers, niches fiscales ou autres situations de monopoles, hérités d'un passé de colonisation dont les effets structurants sont encore présents en Nouvelle-Calédonie comme dans l'ensemble des territoires d'outre-mer français ? N'y a-t-il pas urgence à affronter ce passé colonial pour contrer précisément ces effets d'héritages et tenter de proposer la rénovation profonde du pacte outre-mer en Nouvelle-Calédonie ou dans les autres territoires ? N'y a-t-il aucune question à poser à ceux qui considèrent le maintien dans la France comme une évidence ? Comment comptent-ils réduire les profondes inégalités qui divisent le pays ? Comment comptent-ils s'y prendre pour adapter l'enseignement primaire, secondaire et supérieur à l'histoire et aux spécificités du territoire du Pacifique dont les habitants aux origines différentes, Kanak, océaniques, européennes, asiatiques, au même titre que les paysages démentent tous les jours la formule assénée par l'imaginaire colonial « *ici c'est la France* » ? Comment comptent-ils construire le socle d'un « *destin commun* », devise que partagent les communautés mais qu'il n'est pas si simple de faire vivre en pratique ? Comment favoriser une coexistence apaisée entre des communautés qui se respectent mutuellement et acceptent d'écouter et partager les versions différentes d'un passé colonial et la pluralité des points de vue tout en acceptant de reconnaître les complexités de l'histoire et les injustices passées ? Qu'ont-ils à proposer à une jeunesse calédonienne kanak et non-kanak pour soutenir les dynamiques d'avenir ? Comment combattre l'échec scolaire, le sous-emploi, le fléau des addictions ? Comment soutenir la prévention, la protection de la jeunesse en difficulté et les mesures alternatives à la prison pour une jeunesse délinquante ? La Nouvelle-Calédonie, par son histoire particulière et le processus dans laquelle elle est engagée depuis trente ans en partenariat avec l'État français, pourrait-elle nourrir les réflexions plus larges d'un débat de refondation dans l'outre-mer français ?

Autant de questions parmi d'autres dont l'ensemble des partenaires calédoniens ainsi que leurs interlocuteurs métropolitains, quels que soient les résultats des référendum à venir, ne pourront pas faire l'économie. Autant d'enjeux qui, par delà les questions strictement institutionnelles, parsèment le lent et difficile chemin de la décolonisation.

Notons pour finir que l'émancipation passe aussi par les pratiques. Dans le domaine politique, les voix wallisiennes et futuniennes qui viennent tout récemment de soutenir un indépendantiste à la présidence du Congrès prouvent que la quête d'un projet pays est en marche quoiqu'on en dise. Et celui-ci interpelle quant à notre capacité collective à penser de nouvelles formes d'indépendance-association dans les interconnexions contemporaines que l'on connaît. ■